

ATTENTION ATTENTION ATTENTION
MODIFICATIONS AU PROTOCOLE REVUE 2009
POUR LES INSCRIPTIONS ÉCOLE ÉTÉ 2008

LE COMITÉ A MODIFIÉ LE PROTOCOLE AUX FINS DE L'INSCRIPTION DE L'ÉCOLE D'ÉTÉ. VEUILLEZ REGARDER ATTENTIVEMENT LES COMMENTAIRES IDENTIFIANT LES POINTS RETIRÉS ET CEUX CONSERVÉS.

BIEN ENTENDU, LE COMITÉ SE RÉSERVE LE DROIT D'EFFECTUER D'AUTRES MODIFICATIONS AU PROTOCOLE POUR LA REVUE 2009.

LE COMITÉ SE RÉUNIRA PROCHAINEMENT AFIN DE RÉVISER LE PROTOCOLE POUR LA REVUE 2009.

VOICI LES EXTRAITS MODIFIÉS DU PROTOCOLE;

Veillez prendre note que les textes en rouge ont été retirés du protocole et les textes en bleu ont pour objectif d'attirer votre attention sur ce qui demeure au protocole.

Pour tout interrogations ou commentaires, veuillez les adresser par courriel à l'adresse suivante info@cpasteustache.com

ATTRIBUTION DES SOLOS:

*****Pour l'obtention d'un solo ou d'un personnage, il faut être «Home Club» depuis minimum un an, exception faite pour cause d'un déménagement.**

NOTEZ BIEN:

Un solo est attribué à tout patineur ou patineuse qui atteint dans l'année un niveau Compétition (senior compétition, junior compétition, novice compétition), OR style libre et danse et ce, en date limite des derniers tests centralisés du mois de décembre soit du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008 **et avoir un minimum de 9 points (à partir de la revue 2009).**

*****VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE:**

➤ **DANS TOUTES LES CATÉGORIES, LE PREMIER DE CHAQUE CATÉGORIE ET AINSI DE SUITE, POUR ÊTRE ÉLIGIBLE À L'OBTENTION D'UN SOLO À LA REVUE SUR GLACE, IL FAUDRA AVOIR OBTENU AU MOINS UNE MÉDAILLE DANS UNE DES COMPÉTITIONS DITES OFFICIELLES **ET UN MINIMUM DE 9 POINTS (à partir de la Revue 2009).** SI UN NOMBRE DE SOLOS MINIMUM N'EST PAS DÉJÀ ATTRIBUÉ. POUR LES CATÉGORIES COMPÉTITEUR JUVÉNILÉ ET PLUS, 3 COMPÉTITIONS DANS L'ANNÉE DEVRONT ÊTRE PATINÉS, DONT UNE PROVINCIALE. DANS LE CAS DE BLESSURE MAJEURE ET JUSTIFIÉE, LA COMPÉTITION PROVINCIALE NE SERA PAS EXIGÉE.**

POUR CHACUNE DES ÉCOLES, UN PATINEUR AYANT PATINÉ AU C.P.A. ST-EUSTACHE **EN STYLE LIBRE** OU **EN STROCKING (DE 60 MINUTES)** AURA DROIT À TROIS POINTS ADDITIONNELS, SOIT:

>	ÉCOLE D'ÉTÉ 2008 (4 SEMAINES ET PLUS)	3 POINTS
>	ÉCOLE DE PRINTEMPS 2008	3 POINTS
>	ÉCOLE HIVER 2008/2009	3 POINTS

PERSONNAGE (S):

Pour être éligible à l'obtention d'un personnage, il n'est pas nécessaire d'avoir obtenu une médaille dans une des compétitions dites officielles, **mais avoir un minimum de 9 points (à partir de la Revue 2009).** **Exception dans le cas de blessure ou maladie majeure.**